



Alliance Judo Jiu-jitsu

Fiche de poste à pourvoir Professeur de Judo

Présentation du club :

Le club **Alliance Judo Jiu-jitsu** est une Association sportive loi 1901, affiliée à « France Judo » depuis sa création en 2013. Elle compte aujourd'hui environ 450 pratiquants licenciés, répartis sur 6 quartier de Lyon et principalement dans le 8ème.

(Les États Unis, Laënnec-Mermoz, Monplaisir, Grand Trou, Confluence et Menival)

Le développement du club s'articule autour de plusieurs axes :

- La formation des judokas et jujitsukas à la pratique du sport dans le respect du code moral
- L'entraînement spécifique à la compétition, mais également à la préparation des grades, la formation à l'arbitrage et à une pratique plus loisir des différentes activités.
- La pratique du sport comme élément de santé et de bien-être, en particulier à travers le Judo Santé mais aussi des autres pratique.
- La diversification et transversalité des disciplines enseignées à toutes les tranches d'âges à partir de 3 ans.
 - Judo/Jujitsu
 - Jiu-jitsu Brésilien
 - Self - défense
 - Judo Santé
 - L'éveil Judo
 - Motricité Judo (cours parents/enfants)
- La découverte et l'initiation du judo dans le milieu scolaires de Lyon.

Profil de poste :

Professeur diplômé ou en cours de formation, à l'enseignement du judo/ujitsu (CQP, BPJEPS, DEJEPS) en possession d'une carte professionnelle, formé pour des publics variés ayant également une expérience pour animer les séances des différentes disciplines proposées par le club, en cas de besoin. S'investir dans le développement du club, dans l'encadrement de stages, ainsi que dans l'accompagnement en compétition et dans la préparation aux grades.

Missions :

- Le professeur doit avoir de l'**expérience dans l'enseignement de Judo** avec des élèves de tous âges (enfants à partir de trois ans, adolescents et adultes).
- Il doit savoir **s'adapter aux publics**, à des participants ayant des niveaux sportifs très variés.
- Il doit savoir **préparer et accompagner les compétiteurs** de sa section ou des groupes dont il a la responsabilité, lors des différents tournois, animations se déroulant à l'extérieur du club, y compris éventuellement le dimanche.
- Il doit **gérer certaines tâches administratives** (par exemple : la tenue des fiches de présence des adhérents, le suivi des licences, la vérification de la bonne tenue du passeport sportif et le suivi des inscriptions de ses élèves aux différentes manifestations proposées par le club).
- Il doit **participer activement à la vie du club** et s'impliquer dans le projet global (présence aux différents événements promotionnels de la rentrée, aux réunions du club ou de ses sections, stages sur les petites vacances ou tout événement mis en place ou proposé par le club).
- Dans le cadre de cours en milieu scolaire, il est **charger de l'organisation complète des cycles**, comprenant entre autres, les réunions de début et fin de cycle avec les enseignants, la gestion de prêt et de restitution de judogi (s'il y en a) aux enfants.
(Les interventions seront payé en prime à la fin de chaque cycle)

- Il doit **encadrer les stages organisés par le club** pour les enfants, lors des petites vacances scolaires (hors vacances de Noël) ou pendant des week-end pour les adultes.
(Les stages seront payés en prime en fin de saison.)
- Il sera également demandé que chaque professeur soit **punctuel** à ses cours et **bienveillant** envers ses élèves et leurs parents. Il est **responsable de la propreté du tatami et de l'ordre dans le dojo**, sur ses heures de cours et jusqu'à son départ.

Horaires et salaires :

Le poste proposé est un temps partiel de 11 h/semaine sur une base de 20€/h en CDD ou 30€/h en auto-entrepreneur, soit un nombre d'heures annuel de 342h de cours réparties comme suit :

Section MJC de Mermoz (5h par semaine sur 30 semaines par an) :

- Lundi : De 17h à 18h Éveil Judo G1 (3-5 ans)
De 18h à 19h Judo enfant G1 (5-7 ans)
De 19h à 20h Judo Jeune (8-12 ans)
- Jeudi : De 17h à 18h Éveil Judo G2 (3-5 ans)
De 18h à 19h Judo enfant G2 (5-7 ans)

Section Espace 101 (3h par semaine sur 34 semaines par an) :

- Mercredi : De 10h à 11h Motricité Judo (3-4 ans cours parents/enfant)
De 11h à 12h Éveil Judo G1 (5-6 ans)
De 12h à 13h Éveil Judo G2 (5-6 ans)

Section MJC de Monplaisir (3h par semaine sur 30 semaines par an) :

- Mercredi : De 15h30 à 16h30 Judo enfant G1 (6-7 ans)
De 16h30 à 17h30 Judo Jeune (8-10 ans)
De 17h30 à 18h30 Judo Ado (11-14 ans)

Périodes de congés à respecter dans l'année :

- 1 semaine pendant les vacances scolaires d'Automne
- 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël
- 1 semaine pendant les vacances scolaires d'Hiver
- 1 semaine pendant les vacances scolaire de Printemps
- 2 mois pendant les vacances scolaires d'été (Juillet/Août)

Type de contrat

Contrat à Durée Déterminée (CDD) sans période d'essai géré par **Metisports** ou en Auto-entrepreneur.
Salaire brut annualisé sur 12 mois étalé de Septembre à Août + la moitié de l'abonnement TCL.

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits par cours, n'est pas inclus l'encadrement en compétitions et en stages).

Contacts

Président du club : Baptiste TRALLERO

Trésorier du club : Marc GRINAND

Tél du club : +33 (0)7 56 89 90 51

E-mail : contact@alliancejudojiujitsu.fr

Site web du club : <http://alliancejiujitsu.fr>

Alliance Judo Jiu-jitsu

Date et Signature : « Lu et approuvé »